

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 88 (1952)
Heft: 24

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Vacances 1952. — Assemblée des délégués. — Vaud: Bureau S.P.V. — Postes au concours. — Section d'Echallens. — A. V. E. A. — Brevet T. M. — Cours de natation. — Neuchâtel: Exposition scolaire permanente. — Mise au concours. — Caisse de retraite. — Communiqué. — A l'honneur. — Nouveaux membres. — Aide suisse à l'Europe. — Service de placement. S. P. R.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: Alice Descœudres: Faut-il mettre des notes scolaires aux enfants arriérés? — Une appréciation objective des épreuves. — J.-J. Dessoulavy: Intéressons nos élèves à leurs résultats. — Camp des éducateurs et des éducatrices.

Partie corporative

VACANCES 1952

Pendant les mois de juillet et août, le journal paraîtra aux dates suivantes :

No 25, 12 juillet : Bulletin (dernier délai pour les articles, dimanche 6 juillet).

No 26, 26 juillet : Educateur.

No 27, 9 août : Bulletin (rapports présidentiels).

No 28, 23 août : Educateur.

Et bonnes vacances à tous !

G. W.

S. P. R.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

Yverdon, 22 juin 1952

Présidence : G. Delay, président.

1. Le procès-verbal est adopté, sans lecture, pleine confiance étant faite au secrétaire et au comité.

2. **Comptes S.P.R.** — Ces comptes ont paru intégralement dans le Bulletin No 16 (3 mai 1952) ainsi que l'avis de la commission de vérification.

A. Pulfer, trésorier, présente son rapport financier qui commente les postes des comptes, surtout ceux où se présentent de grosses différences d'une année à l'autre. Malgré l'augmentation du coût de bien des choses, et notamment du papier et des frais d'impression, le bilan montre pour les deux années 1950 et 1951 une modeste augmentation de notre fortune (respectivement, en chiffres ronds, 900 fr. et 3300 fr.). Pulfer rend hommage à son prédécesseur, responsable de la gestion pour 1950, Ch. Serex, qui a été un guide précieux pour l'actuel trésorier.

Les rapports financiers sont adoptés à l'unanimité avec remerciements aux trésoriers.

3. Sujet d'étude pour le Congrès de 1954. — Les sections sont invitées à exposer leurs propositions :

Nussbaum, au nom de l'U.I.G. (Messieurs) présente : Les relations entre autorités et corps enseignant.

Christe (S.P.J.) : Les devoirs à domicile.

Mlle Jeanguenin : Comment maintenir la discipline et développer la concentration chez nos élèves.

Mlle Keller (au nom d'un groupe de collègues de Delémont) : Les effets de la vie actuelle sur nos écoliers.

Après une discussion intéressante et courtoise, le sujet présenté par Nussbaum est accepté à une très grosse majorité.

G. Delay fait part de ses hésitations à accepter l'organisation du Congrès de 1954, à Neuchâtel. En effet, des remous assez violents semblent avoir troublé la section du district de Neuchâtel, et, pour se lancer dans une organisation de l'importance du congrès romand, il faut pouvoir compter sur la collaboration de tous. Delay suggère qu'une entrevue réunisse les représentants de la S.P.R., de la S.P.N. et de la section de Neuchâtel, afin que toutes choses soient mises au point.

Zwahlen, président de la S.P.N., insiste sur l'esprit qui anime sa section qui reste la S.P.N., et s'il y a des oppositions au sein de celle-ci, elles sont purement locales. Il accepte la proposition du Président S.P.R.

4. Divers. — Le président signale l'importance du Congrès de la F.I.A.I., à Copenhague, fin juillet, à l'issue duquel sera fondée la Confédération mondiale.

Il cite le conflit qui met aux prises les instituteurs suisses de Bogota et le comité des écoles suisses de l'étranger.

Il informe enfin les délégués que le C.C. a alloué 200 francs à l'Ecole romande de Berne, à l'occasion de sa vente.

Diverses questions sont encore soulevées, notamment la possibilité de faire paraître les rapports présidentiels **avant** les assemblées générales.

Un repas en commun termina fort dignement cette assemblée.

G. W.

VAUD

BUREAU S.P.V.

Il sera fermé en juillet et en août. En cas de nécessité, s'adresser à l'un des membres du Comité.

Délai : 9 juillet.

POSTES AU CONCOURS

Instituteur primaire : **Dommartin** (1er septembre 1952).

Institutrices primaires : **Cheseaux-Noréaz - Villeneuve** (1er septembre 1952).

Maîtresse semi-enfantine : **Bullet**.

SECTION D'ECHALLENS

Gymnastique

Mardi 1er juillet, à 16 heures (Grande Salle du Château).

A. V. E. A.**Avis aux membres et à tous ceux que cela intéresse**

La séance ordinaire de juin est renvoyée en septembre, le travail des commissions n'étant pas terminé.

BREVET T.M.

La prochaine séance préparatoire est fixée au mercredi 2 juillet, à 14 h. 30, au Collège des Croix-Rouges. *Le Comité S.V.T.M.*

COURS DE NATATION

La Commission interfédération pour la natation organise un cours central de natation à Lausanne les 12 et 13 juillet. Ce cours est destiné aux bons nageurs appelés à enseigner la natation dans nos écoles, dans les clubs ou les sociétés.

Programme : exercices d'accoutumance, nage pour débutants, la brasse poitrine, la brasse dos, introduction au plongeon.

Indemnités : frais de voyage payés, une indemnité de Fr. 8.— et une indemnité de nuit de Fr. 4.—.

Inscription : auprès de M. N. Yersin, av. Bergières 3, Lausanne, jusqu'au mercredi 9 juillet.

NEUCHÂTEL**EXPOSITION SCOLAIRE PERMANENTE****RÉSUMÉ DES COMPTES****Exercice 1951****Recettes**

Soldes en c/c et caisse au 31 décembre 1950	21.47
Subvention de l'Etat	500.—
» de la Commission scolaire, Neuchâtel	200.—
» de la Sté pédagogique neuchâteloise	450.—
» de la Sté pédagog. de Neuchâtel-Ville	300.—
Recettes diverses	30.65

Total des recettes : **1502.12**

Dépenses

Achats, abonnements, reliures	705.51
Traitement du conservateur	450.—
Gratification au concierge	30.—
Indemnités aux membres du Bureau	90.—
Frais de bureau et C/C	16.30
Assurance, caisse de compensation, délégation	98.55
Soldes en c/c et caisse au 31 décembre 1951	111.76

Total des dépenses : **1502.12**

Neuchâtel, le 19 janvier 1952.

Comptes vérifiés et reconnus exacts :

(signé) C. Calame. M. Perrenoud.

BUDGET POUR 1952

Recettes

Subvention de l'Etat	500.—
» de la Commission scolaire, Neuchâtel	200.—
» de la Sté pédagogique neuchâteloise	450.—
» de la Sté pédagog. de Neuchâtel-Ville	250.—
Recettes diverses	20.—
Soldes en c/c et caisse au 31 décembre 1951	111.76
Total des recettes :	<u>1531.76</u>

Dépenses

Achats, abonnements, reliures	800.—
Traitement du conservateur	450.—
Gratification au concierge	30.—
Indemnités aux membres du Bureau	90.—
Matériel, frais de bureau et divers	100.—
Assurance, caisse de compensation	50.—
Total des dépenses :	<u>1520.—</u>

MISE AU CONCOURS

Le Locle. Un poste d'institutrice. Délai d'inscription : 5 juillet 1952.

CAISSE DE RETRAITE

Mlle L'Eplattenier a eu la bonne idée et la complaisance de nous envoyer spontanément la lettre ci-dessous. Notre collègue pense, comme nous, qu'il est nécessaire que tous les membres du Fonds soient renseignés. Un grand merci.

W. G.

Le comité de la caisse de retraite a tenu séance au Château, le mercredi 11 juin, sous la présidence de M. Brandt, chef du Département de l'instruction publique.

Votre déléguée pense que les renseignements suivants sont de nature à vous intéresser tous :

1. Les experts ont achevé leurs travaux ; ils vont très prochainement communiquer les résultats de leur expertise au Conseil d'Etat dans une séance qui se tiendra au Château.
2. Après cette séance, le département fera diligence pour renseigner le corps enseignant. Nous serons appelés à discuter le nouveau projet en vue de la réglementation définitive. Il sera encore tenu compte, dans la mesure du possible, de nos desiderata.
3. Les calculs ont été établis sur la base du 50 % du dernier traitement **plus**, pour ceux qui prendront leur retraite entre 60 et 65 ans, l'équivalent de ce que leur verserait l'A.V.S. à ce moment-là ; le montant de cette somme sera calculé d'après le nombre de versements faits à l'A.V.S.

Notre caisse cessera de verser ce supplément lorsque le retraité aura atteint ses 65 ans parce qu'à ce moment-là, l'A.V.S. fonctionnera pour lui comme pour chacun.

Notre situation de retraités sera ainsi sensiblement améliorée; M. Brandt espère que la nouvelle caisse fonctionnera pour la fin de l'année.

C'est sur ces bonnes nouvelles que je vous présente, chers collègues, mes salutations les meilleures.

R. L'Eplattenier.

COMMUNIQUÉ

Notre collègue de Fontainemelon, M. Paul Grandjean, a été surpris de voir son nom figurer dans la composition du « Comité de gérance du Fonds des non-syndiqués », « Educateur », p. 419. Il nous prie de déclarer par la voie du « Bulletin » qu'il n'a jamais été pressenti ni avisé du mandat qu'on lui attribuait et auquel il ne tient nullement.

W. G.

A L'HONNEUR

C'est un ancien collègue, M. Henri Jaquet, qui a été nommé président de la commune du Locle. Nos félicitations ! Rappelons avec gratitude que M. Jaquet est resté un des meilleurs défenseurs de nos intérêts.

W. G.

NOUVEAUX MEMBRES

Très cordiale bienvenue dans nos rangs aux jeunes collègues suivants :

Mlles Henriette Matthey, La Corbatière (Sagne) ; Yvonne Sester, Le Valanvron (La Chaux-de-Fonds) ; MM. André Grandjean, Les Bayards ; Claude Jaquet, La Sagne.

W. G.

COMMUNIQUÉ

L'AIDE SUISSE A L'EUROPE

La famille Pecchinotti, via Aurelia Saffi 97, Rome, offre l'hospitalité à 2 étudiants suisses, soit pendant juillet soit pour octobre et novembre, en échange de l'hospitalité que trouveraient ses 2 fils (15 et 16 ans) dans une famille d'instituteur ou d'intellectuel pendant juillet et août.

Pour cet échange, s'adresser à Mlle Balmelli, Aide Suisse à l'Europe, via Freguglia 14, Milan.

SERVICE DE PLACEMENT S.P.R.

Quel collègue (village ou montagne) recevrait en août garçon de 9 ans ? Leçon journalière désirée. — Offres à A. Pulfer, trésorier S.P.R., Corseaux.

Un diplomate anglais, au Guatemala, cherche pour ses deux enfants (8 mois et 4 ans), une gouvernante-nurse (plus gouvernante que nurse), de langue française. Les candidates éventuelles sont priées de s'adresser à G. Delay, Couvet.

Partie pédagogique

FAUT-IL METTRE DES NOTES SCOLAIRES AUX ENFANTS ARRIÉRÉS ?

Faut-il mettre des notes scolaires aux enfants arriérés ? Non, non, mille fois non !

Pour une multitude de raisons.

C'est, du reste, pour tous les écoliers qu'il faudrait les bannir. Evidemment, il n'est pas possible de demander à la sagesse humaine, pédagogique et bureaucratique d'aller si vite en besogne. Qu'au moins, puisque Decroly, et bien d'autres avec lui, ont demandé que les classes spéciales servent d'entraîneurs et de guide pour les classes ordinaires, qu'au moins sur ce point, elles ne manquent pas à cette belle mission ! Des enquêtes faites sérieusement, comme la simple observation même superficielle, ont montré que ces notes varient infiniment d'un maître à l'autre ; même chez le même maître, suivant son état de fatigue, ou de santé, son humeur, suivant un de ces petits riens qui vous réjouissent ou vous attristent, qui font qu'on se lève du pied gauche ou de l'autre... voilà votre échelle des valeurs complètement bouleversée. Du reste, demander à un simple mortel d'apprécier 20, 30, 40 travaux, en tenant compte de l'effort fourni et de la valeur du travail, n'est-ce pas une performance qui dépasse les forces humaines ?

Représentez-vous à qui vous avez affaire dans une classe spéciale : des enfants presque régulièrement au-dessous de la taille et du poids de leur âge, des candidats à la tuberculose, des enfants de milieux modestes parfois misérables ; enfin des enfants présentant des lacunes variées, intellectuelles, caractérielles. Il en est pour qui le moindre travail, censé facile, est une montagne à gravir : je me rappelle un pauvre petit, déjà âgé de 9 ans, qui devait tracer un rectangle de 2 carrés sur 3, sur du papier quadrillé. Il a mis des heures pour y parvenir, inventant tout ce qu'il était possible d'imaginer pour manquer son affaire. Il aurait été facile d'évaluer son travail à zéro ; mais sa bonne volonté, sa persévérance, eussent mérité le maximum. Comment, en vérité, mesurer le travail en chiffres, dans une classe où chaque enfant diffère d'un autre à tant d'égards ?

Puis, il y a encore le milieu social. M. Dottrens avait fait jadis une enquête où il comparait 30 bons élèves, pris dans plusieurs classes, avec 30 mauvais élèves. Tandis que les premiers jouissaient de conditions familiales et économiques satisfaisantes, les seconds étaient mal logés, mal entourés. Le malheureux alcool jouait un rôle néfaste dans plusieurs de ces vies enfantines. Est-il juste, est-il humain qu'à toutes ces souffrances viennent s'ajouter des notes scolaires qui vont encore augmenter son sentiment d'infériorité, lui valoir encore remontrances et punitions à l'école et à la maison ? Il est parfois des parents à qui il faudrait enseigner la valeur très relative des chiffres et engager à n'en pas exagérer l'importance — non plus que celle des rangs, là où ils existent encore — une autre plaie, heureusement en voie de dispari-

tion ! Quelle différence entre un travail accompli en vue d'obtenir un bon chiffre et un travail pour le plaisir de travailler, de rechercher quelque chose qui vous intéresse, qu'on a soif d'apprendre, qui répond à vos intérêts profonds : c'est la même énorme différence que, plus tard, dans la vie, entre ceux qui travaillent en vue du gain, et ceux qui mettent tout leur cœur, toute leur joie à leur travail, même payé ! C'est dans ce sens qu'il est permis de dire que le désintéressement s'apprend sur les bancs de l'école.

Je puis dire pour l'avoir expérimenté des années, avec des enfants retardés, que les élèves travaillent avec autant de zèle, de joie, d'enthousiasme parfois, sans que jamais la préoccupation d'un chiffre n'aborde leur esprit. Freinet ignore ce système d'encouragement si artificiel, et l'on sait si l'enthousiasme règne parmi son petit peuple. Il y a plusieurs années que le regretté directeur du Gymnase de La Chaux-de-Fonds, M. Aug. Lalive, a supprimé les notes dans cet établissement secondaire, et tout a bien marché...

Oui, pour le bien de nos pauvres petits déficients — déjà suffisamment éprouvés par la vie — pour le bien de leurs familles et de l'école, pour aider à former des hommes et des femmes meilleurs que nous, pour entraîner beaucoup d'autres maîtres à nous suivre, laissons tomber ce système désuet ! Laissons travailler nos enfants pour le plaisir !

Alice Descœudres.

UNE APPRÉCIATION OBJECTIVE DES ÉPREUVES

Voici deux ans que nous essayons, Mme Roller et moi, d'apprécier les travaux de nos élèves de manière objective, en nous inspirant des données de la pédagogie expérimentale.

L'expérience nous réussit si bien, que je vous la décris en espérant modestement qu'elle pourra servir à d'autres.

Nous « cotons » nos travaux, c'est-à-dire que nous donnons à chacune des questions de nos épreuves un certain nombre de points, tenant compte de l'importance et de la difficulté de la question par rapport à l'ensemble de l'épreuve.

Prenons un exemple concret, réel. Ce sera le meilleur moyen de me faire comprendre. Nous venons, pendant deux mois, de revoir tout le chapitre des fractions décimales. Il est nécessaire de faire un travail de contrôle pour nous rendre compte si cette notion est acquise.

Voici donc notre épreuve et sa cotation :

- | | | | | | |
|---|---|---------|-----------|------------|------|
| 1. Ecrire les nombres (dictés par le maître) | | | | | |
| | 22 684 | 403 225 | 1 002 040 | 26 330 000 | 4 p. |
| 2. Additionner | 3,84 - 6,2 - 250,2 - 3,261 - 14,26 - 78 | | | | |
| | (1 p. pour la pose de l'opér. | | | | |
| | 1 p. pour l'add. des décim. | | | | |
| 3. Soustraire | 1 p. pour l'add. des entiers) | | | | |
| | 263,4 — 185,692 | (idem) | | | 3 p. |
| | | | | | 3 p. |

4. Multiplier

139,25 × 467,3	(1 p. pour produit partiel 1 p. pour produit final 1 p. pour pose virgule)	3 p.
----------------	--	------

5. Diviser

169,2 par 4,5	(1 p. pour la transformation 1 p. pour quotient des ent. 1 p. pour quotient des déc. 1 p. pour pose de la virg.)	8 p.
2264 par 0,73		

6. Problème.

Pour faire des parts de 6 fr. 45 — en aussi grand nombre que possible — on dispose d'une somme comprise entre 85 fr. et 88 fr. Combien de parts fera-t-on ?

(1 p. pour le raisonnement 2 p. pour le calcul 1 p. pour la pose correcte 1 p. pour la réponse corr.)	5 p.
--	------

7. Problème.

Quel est le poids total de cet envoi d'un commerçant ?

pour Fr. 392.—	de café	à Fr. 3.50 le kilo,
Fr. 235.20	d'huile	à Fr. 2.80 le kilo,
Fr. 55.25	de sucre	à Fr. 0.85 le kilo.

(2 p. pour le raisonnement 2 p. par opération 1 p. pour la réponse)	11 p.
---	-------

Total 40 p.

Les travaux sont corrigés, cotés, le total des points calculé.

Voici les résultats qu'ont obtenu mes élèves sur le maximum de 40 points :

Gue.	38 p.	Men.	37 p.	Mé.	35 p.
Dem.	36 p.	Mo.	37 p.	Mei.	34 p.
Grem.	37 p.	Lam.	34 p.	Cou.	40 p.
Cou.	40 p.	Jean.	33 p.	Nic.	38 p.
Holl.	31 p.	Ka.	31 p.	Chev.	39 p.
Hoff.	31 p.	Cham.	36 p.	Cas.	24 p.
Ae	36 p.	Buch.	31 p.	Sty.	39 p.
Bon.	31 p.	Botr.	15 p.	Char.	36 p.
Ro.	38 p.	Sch.	39 p.		
Sa.	39 p.	Com.	37 p.		

Comment se comporte ma classe dans cette épreuve ?

L'ensemble des élèves possède-t-il la moitié, les deux tiers ou les trois quarts de ce que nous leur demandions ? Mon épreuve était-elle facile ou difficile ? Mon enseignement a-t-il porté ses fruits ?

Je pourrai répondre objectivement en établissant une « distribution », c'est-à-dire en récapitulant en un tableau les résultats de mes

élèves. Nous le faisons sur des feuilles adéquates, hectographiées, qui n'ont qu'à recevoir les résultats.

Epreuve de Calcul		Degré
Date : 6.2.52.		6 ^e
Cotation	Nombre d'élèves	Chiffre
5	0	
4	0	
3	0	
2	0	
1	0	
0	0	
Total		6
3/4 Not.	0	5
2/3 Not.	0	4
1/2 Not.	0	3
1/4 Not.	0	2
1/8 Not.	0	1
1/16 Not.	0	0

Epreuve de Calcul		Degré
Date : 23.1.57		6 ^e
Cotation	Nombre d'élèves	Chiffre
5	0	
4	0	
3	0	
2	0	
1	0	
0	0	
Total		6
3/4 Not.	0	5
2/3 Not.	0	4
1/2 Not.	0	3
1/4 Not.	0	2
1/8 Not.	0	1
1/16 Not.	0	0

Remplissons donc une de ces feuilles :

Une coche à 38 points pour Gue., une coche à 36 points pour Dem., une coche à 37 points pour Grem., etc., etc.

Notons par M. (en rouge) l'élève Médian (celui qui est au milieu), soit ici le 14^e. Il est représentatif de l'ensemble. Il a 36 points. Notons ensuite les deux quartiles (ceux qui sont aux quarts), soit ici le 7^e et le 21^e.

Le quartile supérieur (Qs) a 38 points, l'inférieur (Qi) 31 p.

Cherchons maintenant et notons-le à gauche, où se situe le 3/4 de la notion, de la cotation. C'est 30.

Constatation : les 3/4 de la classe ont obtenu en tout cas les 3/4 de la notion. Celle-ci est donc parfaitement acquise, et nous pourrions passer au chapitre suivant du plan d'études.

Comme je le disais dans mon précédent article, en pédagogie expérimentale, on estime actuellement qu'une notion est acquise quand le 75 % des élèves retient les 2/3 de la notion.

Je pense que c'est un but minimum que nous devons nous fixer. Quant à moi, je m'estime satisfait quand le 75 % de mes élèves atteint les 3/4 de la notion — ça n'est pas toujours le cas !

Enfin, comment donner des chiffres ?

Le 3 est le dernier chiffre qui permet de passer dans le degré primaire suivant. Je ne mettrai donc jamais ce 3 en dessous des $\frac{2}{3}$ de la notion. Pour cette épreuve, je le place cependant aux $\frac{3}{4}$ étant donné les bons résultats de l'ensemble. D'ailleurs dans le cas particulier, je peux aussi bien le mettre aux $\frac{3}{4}$ qu'aux $\frac{2}{3}$, puisque je n'ai aucun élève entre ces deux limites. Je répartirai ensuite en dessus les 4, 5, 6, et en dessous les 2, 1, 0.

Mais voici la distribution pour cette même épreuve faite avec d'autres élèves une année plus tôt. Résultats un peu moins bons. Cependant les $\frac{2}{3}$ de la notion sont acquis par le 75 %. Je mettrai alors le 3 à 27 points et répartirai un peu autrement les 4, 5 et 6.

En résumé, pour fixer la limite du 3, limite inférieure précisons-le, nous tenons compte du nombre de points correspondant aux $\frac{2}{3}$ de la notion et du nombre de points obtenus par l'élève quartile inférieur. Le 3 passe en général entre ces deux limites.

Nous pratiquons de la sorte pour tout travail de quelque importance et pouvant être coté de manière positive. Restent naturellement des branches telles que Composition, Dessin, où l'appréciation reste subjective, l'orthographe, la dictée où l'on compte le nombre de fautes au lieu du nombre de mots justes. Mais là une expérience est en cours : nous en parlerons plus tard.

INTÉRESSONS NOS ÉLÈVES A LEURS RÉSULTATS

Mes élèves sont au courant de cette méthode. Ils s'y intéressent énormément et savent très bien l'effort qu'ils doivent faire, le but qu'ils doivent atteindre s'ils veulent « passer ». Ils admettent parfaitement qu'obtenir les trois quarts de ce qu'on leur demande est normal.

Mieux : au reçu des résultats d'un travail de contrôle, ils demandent toujours si l'ensemble de la classe est bon, où chacun d'eux se situe par rapport à l'ensemble.

J'établis alors les résultats en pourcentage et les leur communique. Je les leur fais même calculer. Si nous reprenons le premier exemple de la dernière fois :

Le 1er	a obtenu	40 points sur 40, soit	100
Le Qs.	a obtenu	38 points sur 40, soit	95
Le M.	a obtenu	36 points sur 40, soit	90
Le Qi.	a obtenu	31 points sur 40, soit	78

La classe se comporte donc très bien dans cette épreuve. Un élève va alors au tableau mural qui reçoit ces résultats. Il y déplace les petits drapeaux aux pourcents correspondant à ces différentes valeurs.

Quelle fierté pour les gosses quand tous les drapeaux sont au-dessus du 75 ! Quel stimulant quand ils en voient un ou deux en dessous de 67 !

Les élèves montrent un beaucoup plus grand intérêt pour leurs résultats en points sur 100 que pour les chiffres qu'ils rapportent à leurs parents.

Les chiffres perdent ainsi de leur importance. Savoir qu'il n'a retenu que 46 « choses » sur 100 est beaucoup plus marquant pour un gosse que de recevoir un 2 décourageant.

Avoir un 5 n'est rien en regard du fait que le garçon obtient 91 points sur 100.

L'enfant semble mieux mesurer l'effort qu'il doit fournir. Et surtout, très important, l'enfant est certain qu'il n'y a aucun favoritisme, que les chiffres sont mis de manière juste. Les parents sont vite au courant... et acceptent beaucoup mieux les mauvais résultats quand ils se présentent.

J'ai évidemment des élèves de 11—12 ans. Ce système rendrait-il autant chez les petits ? Ce serait à expérimenter. *J.J. Dessoulavy.*

CAMP DES EDUCATEURS ET DES EDUCATRICES

Programme

du 9-14 août 1952

Samedi 9 août :

16 h., Ouverture du camp. — 20 h. 30, « Le cinéma, moyen d'évangélisation » (démonstration par la présentation d'un film), par M. le pasteur Pierre Secretan-Rollier, Genève.

Dimanche 10 août :

10 h. 15, culte. M. le pasteur Georges Borel, Neuchâtel. — 14 h. 30, « Justice des hommes et justice de Dieu », par M. Arnold Bolle, Dr en droit, avocat. La Chaux-de-Fonds.

Lundi 11 août :

10 h. 15, « Les apprentissages difficiles en lecture », par M. André Rey, prof. à l'Institut des sciences de l'éducation, Genève. — 17 h. 30, « L'enfant moderne devant l'autorité », entretien introduit par Mme Henri Johannot, Genève.

Mardi 12 août :

10 h. 15, « **Christianisme révolutionnaire** », par M. Henri Roser, pasteur à Paris.

Mercredi 13 août :

10 h. 15, « Pour ou contre l'astrologie ? », par M. Charles Corthésy, Lausanne.

Jeudi 14 août :

10 h. 15, « Considérations sur l'interprétation », conférence-récital par Mlle Denise Bidal, prof. au Conservatoire de Lausanne.

Chaque matin catéchisme pour adultes par M. le pasteur Georges Borel.
Le soir, musique.

Le reste de la journée est à disposition pour les bains, les promenades et les jeux.

Entière liberté est laissée à chacun de prendre part ou non aux diverses manifestations du camp.

Prix pour toute la durée du camp : Fr. 35.— ; couples : Fr. 65.—.

Inscriptions. — Prière instante de transmettre les inscriptions pour le 25 juillet.

On peut obtenir tous les renseignements aux adresses suivantes :
Mme Mathilde Gilliard, Puidoux-Gare ; M. William Cornaz, La Cigale, Ancien Stand 38, Montreux.

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Lac Léman

Buts de promenades nombreux et variés. Les bateaux de la **Compagnie Générale de Navigation** délivrent les **billets collectifs** sans demande préalable. Abonnements kilométriques. **Abonnements de vacances** (7 jours ouvrables) depuis **Fr. 24.-**

Pour tous renseignements, s'adresser à la DIRECTION A OUCHY-LAUSANNE, tél 26 35 35 ou au BUREAU DE LA COMPAGNIE A GENÈVE, Jardin-Anglais, tél. 4 46 09

Hôtel Helvétie, MONTREUX

Restaurant de la Cloche

Sans alcool Dortoirs

Av. du Kursaal 2-6 Tél. 6 44 55

Joli but pour course d'école à

Avenches la Romaine

Bienvenue aux maîtres et aux élèves.

Vis-à-vis du Musée.

Parc pour autos et cars.

CAFÉ SUISSE

Le tenancier :

R. CHAPPUIS Téléphone (038) 8 31 69

Au corps enseignant

Un joli but pour votre course d'école

LE LAC DE BRET

Site idéal

au pied de la Tour de Gourze.

RESTAURANT du LAC

Arrangements pour les classes

*Toutes consommations pour écoliers
aux prix les plus modérés*

*Potage légumes excellent, 50 ct.
à volonté*

*Menus pour accompagnants au
meilleur compte*

*Le tenancier **Henri Wirz** : tout à
votre service. Téléphone 5.81.26*



Nos voyages organisés

*Projets et devis sans engagement.
Conditions spéciales pour Sociétés,
Ecoles, Pensionnats, etc.*

Pour votre course d'école, visitez le

PORT DU RHIN A BALE

Voyage à la fois instructif et captivant. De la terrasse de la tour du Silo (accessible par ascenseur moderne) vous jouissez d'un coup d'œil incomparable sur toute la ville. Panorama sur toute la région environnante, s'étendant du Jura à la Plaine d'Alsace et la chaîne des Vosges, du Pays de Bade et la Forêt Noire. Vue dominante sur le port avec son intense trafic.

Visite du port et excursion jusqu'aux Ecluses de Kembs par le bateau GLARUS.

La course est commentée par le capitaine du bord par haut-parleur. S'adresser à la *Schweizerische Reederei A.G., Basel 2* - Tél. (061) 4.98.98

Vos excursions scolaires

Au pays des trois Dranses

Lac Champex - La Fouly - Ferret - Verbier - Fionnay - Mauvoisin - Col et Hospice du Grand-St-Bernard (alt. 2472 m.)

Circuits: 1. Orsières-Champex-Les Valettes, par les gorges du Durnand. 2. Grand-St-Bernard-Ferret-Orsières, par le Col de Fenêtre.

Télesièges: Verbier-les Ruinettes et Champex-La Brea

Chemin de fer Martigny-Orsières et ses services automobiles.

Trains et cars spéciaux sur demande.

Tarifs réduits pour sociétés et écoles.

Prospectus et renseignements: Direction M.O. Martigny-Ville. Tél.(026)6.10.70

Pour vos courses d'école
la région desservie par le chemin de fer

BEX-VILLARS-BRETA YE

vous offre une grande variété d'excursions

Chamossaire - Lac des Chavonnes - Taveyannaz - Solalex - Anzeindaz - Boronnaz

Télesiège Col de Bretaye-Lac Noir. Automotrice directe pour Bretaye, si le nombre de voyageurs est suffisant. Tarif spécial pour écoles

Une région que l'on aime revoir.....

A quelques minutes de Vevey
par les Chemins de fer électriques veveysans

ces endroits charmants :

ST-LÉGIER ★ BLONAY ★ CHAMBY ★ CHATEL-ST-DENIS

ou le splendide belvédère de

Les Pléiades 1400 m.

Tous renseignements dans les gares ou à la Direction CEV, à Vevey, tél. 5.29.22

Vos imprimés

seront
exécutés
avec goût
par l'

Imprimerie
CORBAZ S.A.
Montreux



A proximité
du Château

Arrangements
pour sociétés

W. Herren,
 propr.

Tél. 6 26 88

Alpes Vaudoises
1900 à 3200 m. d'altitude

ANZEINDAZ

Le centre d'excursions des
Alpes Vaudoises p. excellence

Nombreux itinéraires pour courses d'écoles. Séjours d'été et d'hiver. Chambres avec et sans eau courante. Dortoirs, prix spéciaux pour écoles et sociétés. **Demandez prospectus et itinéraires.**

Hôtel-Refuge Anzeindaz, tél. 5.31.47

Se recommande

SERVICE DE JEEP BARBOLEUSAZ-SOLALEX-ANZEINDAZ

Tourisme dans le JURA BERNOIS

Prospectus,
cartes et
dépliants

au

Secrétariat de Pro Jura

Rue Centrale 62,

Moutier

Tél. (032) 6.48.24

CABANE-RESTAURANT BARBERINE

sur **Châtelard** (Valais)

Tél. 6.71.44

Lac de Barberine, ravissant but d'excursions pour écoles. Soupe, couche sur la paille, café au lait, Fr. 2.70 par élève. Arrangements pour sociétés. Restauration, chambres et pension prix modérés. Funiculaire, bateau à 10 min. du barrage de Barberine.

Se recom. M. Ed. GROSS, propriétaire,
Le Tretient.

Le MONT-PÉLERIN sur Vevey

La belle esplanade fleurie du Haut Lac, par le funiculaire. Elèves du 1^{er} degré : montée Fr. 0.60, aller et retour Fr. 0.80. Elèves du 2^{ème} degré : montée Fr. 1.—, aller et retour Fr. 1.40 Restaurant-Tea Room de la Gare, tél 5 18.49.

Tous renseignements par Direction VCP à Vevey. Tél. 5.29.12.

MENUISERIE CUENDET

Mobiliers scolaires et Agencements de classes
en tous genres et aux meilleures conditions

BOIS - GENTIL LAUSANNE - TÉLÉPHONE 24 10 03

ANDRÉ CUENDET MAITRISE + FÉDÉRALE

Lait Guigoz

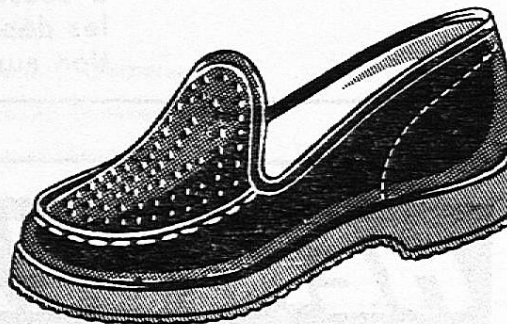


digestion facile, sécurité,
valeur nutritive adaptée
aux besoins du nourrisson,
régularité — tous les élé-
ments pour assurer à l'en-
fant une pleine santé.

En vente dans les pharmacies
et drogueries

Une chaussure idéale pour l'été

En toile blanche, rouge ou bleu
Sem. mousse. Pour dames 980



CHAUSSURES
A L'ÉTOILE VEVEY
ED. NICOLE SA.

Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux

Le couturier de la confection
pour Dames et Messieurs...

L'ENFANT PRODIGE
MARX PL. ST-LAURENT LAUSANNE



Fournisseur officiel de la palme S.P.V.



Prix les plus bas - Garantie 20 ans

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit
les dépôts de sa clientèle et voue toute son atten-
tion aux affaires qui lui sont confiées.

HENNIEZ LITHINÉE
EAU DIGESTIVE

3916
MONTREUX, 12 juillet 1952

LXXXVIII^e année — N° 25

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux 11 b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Magasin et bureau Beau-Séjour 8

Téléphone permanent 22 63 70

POMPES FUNÈBRES
OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation



FORTUNA

Compagnie d'Assurances sur la vie, Zurich

SA DEVISE:

CAPITAL FIXE PRIME FIXE

LAUSANNE

Ile Saint-Pierre

Inspecteur principal pour le canton de VAUD: Marc BOSSET, Pully, anc. inst.

La bonne adresse pour votre ameublement neuf

**Choix de 200 mobiliers neufs
du simple au luxe**

Occasions provenant des échanges,
à bon compte. Exposition séparée.

Maurice Marschall meubles occasion
Magasin, route de Genève 19



Mobilier scolaire moderne



- solide
- confortable
- élégant
- pratique

(Modèles reconnus par le
Dépt. de l'Instr. publique
vaudois)

Fabrique Bâloise de meubles en fer S.A. Sissach
ci-devant Th. Breunlin & Cie Tél. (061) 7.44.61

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit
les dépôts de sa clientèle et voue toute son atten-
tion aux affaires qui lui sont confiées.

Carnets à anneaux pour étudiants

BIELLA

Le produit suisse renommé — Un seul carnet pour tous les cours

ACADEMIA

2 anneaux

ACTO

6 anneaux

UNI

2 anneaux

EN VENTE DANS TOUTES LES PAPETERIES

ROMANEL

L'eau de table
par excellence

PERLY LA LIMONADE EN SACHET

FACILE À PRÉPARER

1 sachet - 1 récipient - de l'eau fraîche suffisent pour 1 litre de limonade

POUR TOUS LES GOUTS

dans les 4 arômes : grape-fruit, orange, framboise, citron

ECONOMIQUE

35 cts

le sachet pour 1 litre

35 cts

*En vacances, en excursion, à la maison
étanchez votre soif en buvant Perly !*

CH. WUNDERLI S. A., MONTREUX

Ecoles Ménagères de la Suisse romande

dans vos leçons, donnez la préférence aux

BONNES PÂTES ALIMENTAIRES
fabriquées en pays romand :

La Timbale

Yverdon et Fribourg



Sandoz-Gallet S.A.

PATES

Sangal

Nyon

« Pâtes de Rolle »

Rolle

